

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du **patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des **centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. □

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Bourgogne-Franche-Comté
Maison de l'Environnement
4 chemin du Fort de Bregille
25000 Besançon
03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur

LA COMMUNE DES FOURGS

40 Grande rue
25300 Les Fourgs
03 81 69 42 26
mairie.lesfourgs@orange.fr

FONDATION



► Je donne !

Pour la restauration de

la toiture de la chapelle du Touriau aux Fourgs

Doubs

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Mairie des Fourgs - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la restauration de cette chapelle

◆◆ LE PROJET

En 1925, les habitants de la petite commune des Fourgs (non loin de Pontarlier) inauguraient la chapelle du Touriau, érigée pour réaliser le vœu fait à la Vierge Marie de lui construire et dédier une chapelle si le village était épargné par les ravages de la guerre. Cent ans plus tard, cette chapelle a besoin d'une restauration pour retrouver son lustre d'antan. La toiture laisse passer la pluie et met en péril l'ensemble du bâtiment. Ce dernier n'est pas classé au titre des Monuments Historiques, mais sa valeur historique et artistique a été reconnue, en particulier pour ses tuiles colorées en écaille aux motifs de losanges et pour sa croix qui vont être restaurés avec soin, sous la vigilance de l'architecte des Bâtiments de France.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

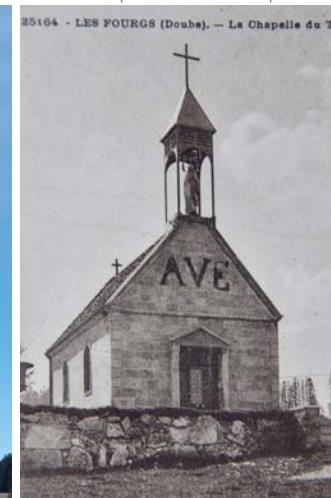
C'est en 1922, quelques années après la fin de la Première Guerre mondiale que les habitants des Fourgs entreprennent la construction de la chapelle du Touriau sous la houlette d'un maçon du village. Cette chapelle qui est l'aboutissement d'un vœu est bien plus qu'un simple lieu de recueillement. Elle est l'expression de tout un village, de toute une communauté qui a construit de ses

mains, par corvées et avec son propre argent, un témoignage et un symbole de l'identité de la commune. Aujourd'hui encore la chapelle du Touriau reste un lieu incontournable. Croyants ou pas, tous les habitants y sont très attachés. C'est un refuge. Pour les habitants comme pour les visiteurs de passage c'est aussi un site d'où la vue est imprenable sur le village des Fourgs, sur le crêt du Vourbey et la chaîne des montagnes suisses. Elle domine le plateau qui mène au château de Joux et à Pontarlier.

◆◆ LA MOBILISATION

Pour que cette chapelle continue à vivre et à porter témoignage de la paix, de l'unité et de la solidarité, la commune des Fourgs a besoin de vous. Les habitants se relaient pour la tenir ouverte, l'entretenir, organiser des célébrations religieuses comme la messe du 15 août dédiée à sa sainte patronne, ou civiles comme des lectures à voix haute et des concerts. C'est un lieu vivant chargé d'histoire où les habitants seront heureux, de célébrer son centenaire, grâce à vous.

Montant des travaux	54 586 € HT
Objectif de collecte	20 000 €
Début des travaux	Printemps 2025



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la toiture de la chapelle du Touriau aux Fourgs

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/102628

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Bourgogne-Franche-Comté, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
la toiture de la chapelle du Touriau aux Fourgs**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* :

Nom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficiai d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre